

Avis n°18-40861

Référence de TED :

[2018/S 060-131996](#) - annonce diffusée le 27 mars 2018

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/18-40861/officiel>

Département(s) de publication : **69, 1, 42**

Annonce No **18-40861**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Université Claude Bernard Lyon 1, 43 Bd du 11 novembre 1918, 69622, Villeurbanne Cedex, F, Téléphone : (+33) 4 78 63 66, Courriel : marches@univ-lyon1.fr, Code NUTS : FRK26

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.univ-lyon1.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=370319&orgA>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Université Claude Bernard Lyon 1, 43 Bd du 11 novembre 1918, Point(s) de contact : Service de l'Économie et des Marchés
Bâtiment Daubié, 69622, Villeurbanne Cedex, F, Courriel : marches@univ-lyon1.fr , Code NUTS : FRK26, Adresse : <http://www.univ-lyon1.fr> , Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>
à l'adresse suivante : Université Claude Bernard Lyon 1, 43 Bd du 11 novembre 1918, Point(s) de contact : Service de l'Économie et des Marchés
Bâtiment Daubié, 69622, Villeurbanne Cedex, F, Courriel : marches@univ-lyon1.fr , Code NUTS : FRK26, Adresse : <http://www.univ-lyon1.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Enseignement supérieur et recherche

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Enseignement supérieur et recherche

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre de fournitures administratives courantes de bureau

Numéro de référence : 18005F

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 30192000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte : Le présent accord-cadre porte sur l'acquisition de petites fournitures administratives courantes de bureau. Il s'inscrit dans le contexte d'un groupement d'achat réunissant cinq établissements d'enseignement supérieur lyonnais et stéphanois (Université Claude Bernard Lyon 1, Université Jean Monnet Saint-Etienne, Université Louis Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, INSA Lyon), chaque entité restant signataire et responsable de l'exécution de son propre marché pour le ou les lots qui la concerne.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : Néant

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Acquisition de fournitures administratives courantes de bureau

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 30192000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 39263000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 30100000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK26-FRK21-FRK25

Lieu principal d'exécution : Villeurbanne, Lyon, Saint-Genis-Laval, Pierre-Bénite, Bourg-en-Bresse, Saint-Etienne, Roanne

II.2.4) Description des prestations : Acquisition de fournitures administratives courantes de bureau

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre prend effet à la date de notification pour une période initiale de 1 an. Il sera ensuite reconduit tacitement par chaque membre du groupement de commandes, par période annuelle, dans la limite de 3 reconductions.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : La présente consultation est susceptible de donner lieu à des options au sens de la directive européenne.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Acquisition de tampons, encreurs et plaques (Lot réservé STPA)

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 30192000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 39263000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 30100000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK26-FRK21-FRK25

Lieu principal d'exécution : Villeurbanne, Lyon, Saint-Genis-Laval, Pierre-Bénite, Bourg-en-Bresse, Saint-Etienne, Roanne

II.2.4) Description des prestations : Acquisition de tampons, encreurs et plaques (Lot réservé STPA)

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre prend effet à la date de notification pour une période initiale de 1 an. Il sera ensuite reconduit tacitement par chaque membre du groupement de commandes, par période annuelle, dans la limite de 3 reconductions.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : La présente consultation est susceptible de donner lieu à des options au sens de la directive européenne.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Le lot 2 est réservé aux établissements relevant du Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) conformément à l'article 13 du décret no2016-360 du 25 mars 2016

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : -Lettre de candidature (formulaire DC1 téléchargeable sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou lettre de candidature équivalente) dûment complétée par le candidat ou par tous les membres du groupement ; -Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (formulaire DC2, téléchargeable à l'adresse internet mentionnée ci-dessus ou déclaration équivalente) dûment complétée ; - Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du décret : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance (NOTA : déclaration comprise dans le formulaire DC1 si utilisation de ce formulaire) ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail (NOTA : déclaration comprise dans le formulaire DC1 si utilisation de ce formulaire) ;

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

15 mai 2018 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 17 mai 2018 - 09:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le DCE est obligatoire pour répondre à cet appel d'offres, il est téléchargeable gratuitement sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseHome>, sous la référence 18005f. Le lot 2 est réservé aux établissements relevant du Secteur du Travail Protégé et Adapté (Stpa) conformément à l'article 13 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016. Le Service de l'achat est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 16h30, les plis ne peuvent être réceptionnés les samedis, dimanches et jours fériés

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69003, Lyon, F, Téléphone : (+33) 4 78 14 10 10, Courriel : greffe.ta-lyon@juriadm.fr, Fax : (+33) 4 78 14 10 65

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Lyon, 79 cours Charlemagne, 69002, Lyon, F, Téléphone : (+33) 3 45 21 82 43, Courriel : jerome.dossi@crtc.ccomptes.fr

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative contre la présente procédure de passation, devant le Président du Tribunal administratif, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre. Infructuosité de la procédure : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le Tribunal administratif. Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. Référé contractuel : Conformément aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de la justice administrative, les personnes habilitées à agir sont celles qui ont un intérêt à conclure le contrat et qui sont susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles sont soumis ces contrats. En application de l'article R551-7 du CJA, La juridiction peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69003, Lyon, F, Téléphone : (+33) 4 78 14 10 10, Courriel : greffe.ta-lyon@juriadm.fr, Fax : (+33) 4 78 14 10 65

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 mars 2018